

BARÈME D'HONORAIRES TTC

Honoraires au 20/10/2021

TRANSACTION :

De 0 à 180 000 euros.....	8 000 € TTC
De 181 000 à 260 000 euros.....	10 000 € TTC
De 261 000 à 650 000 euros.....	3,90% TTC
A partir de 651 000 euros.....	3,30 % TTC

LOCATION :

Honoraires à la charge des 2 parties

Prestation de visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail : 10 € du m²

Rédaction états des lieux : 3 € du m²

TVA aux taux en vigueur de 20 % incluse